

Maître-nageur sauveteur

Éducateur territorial des activités physiques et sportives (catégorie B)

Type de poste : Permanent

Temps de travail : 35h

Prise de poste : 1 décembre 2026

Date limite de candidature : 8 novembre 2026

Contexte :

Idéalement située à 30 minutes de Montpellier et Béziers, et à moins d'une heure des plages de Sète et d'Agde, la Communauté de communes du Clermontais offre un cadre de vie privilégié au cœur de l'Hérault. Entre patrimoine naturel et dynamisme économique, le territoire séduit par ses paysages uniques (Lac du Salagou, Cirque de Mourèze, Pic du Vissou) et ses nombreuses activités de plein air (randonnée, VTT, voile, parapente).

La Communauté de communes du Clermontais recrute un maître-nageur sauveteur pour assurer la surveillance des bassins du Centre Aquatique. Le MNS sera affecté à l'un des deux sites, mais est susceptible en cas de nécessité d'être réaffecté sur l'un ou l'autre lieu. Vous intégrerez une équipe dynamique pour garantir la sécurité des usagers et participer à l'animation des activités aquatiques du territoire.

Missions :

1- Encadrement et animation d'activités sportives :

- Participer, en collaboration avec le chef de bassin, à la programmation estivale des activités et manifestations.
- Inscrire les interventions au sein d'un projet éducatif en cohérence avec la politique sportive de la collectivité.
- Adapter les activités en fonction des publics, des niveaux et des capacités d'apprentissage.

2- Surveillance et sécurité des activités :

- Détecter les anomalies des matériels.
- Effectuer les opérations de maintenance usuelle.
- Appliquer et faire appliquer la réglementation (Règlement intérieur et POSS).
- Prendre des initiatives en cas d'urgence.
- Pratiquer les gestes de premiers secours.

3- Contribuer au bon fonctionnement de l'établissement :

- Renseigner et conseiller le public sur les activités et l'utilisation du matériel.
- Informer les usagers sur les règles de sécurité et d'hygiène.

- Repérer les comportements à risque, dialoguer et réguler les conflits.
- Transmettre au personnel de direction toutes difficultés ou interrogations.
- Contribuer à la mise en œuvre d'un accueil de qualité des usagers en appliquant les règles d'hygiène, et de sécurité.
- Savoir prendre les décisions nécessaires pour faire face à tout problème ou incident (en respectant le règlement de fonctionnement et les différentes consignes).
- Participer à la vie d'équipe de l'établissement.

Missions spécifiques :

1- Encadre les activités aquatiques proposées aux enfants :

- Aménage les bassins.
- Participe aux réunions de mise en œuvre.

2- Applique et fait appliquer les conditions réglementaires d'utilisation des équipements afin d'assurer leur bon fonctionnement :

- Veille au respect des règlements de l'établissement.
- Gère la continuité de service public en tenant compte du respect des normes et cadres réglementaires dans la mise en œuvre des activités (sécurité physique et hygiène).
- Met en œuvre les différents dispositifs permettant d'assurer l'accueil, l'orientation et le conseil aux différents usagers.
- Applique le POSS et le règlement intérieur.

3- Teste et délivre les diplômes de niveau (aisance aquatique, 100 mètres...).

Spécificités :

- Horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service
- Connaître les procédures d'urgences.

Qualités :

- Disponibilité et ponctualité
- Réactivité, vigilance, observation
- Attitude et posture professionnelles
- Esprit d'équipe
- Excellent relationnel
- Sens de la communication, souriant
- Gestion du stress
- Discrétion et respect du secret professionnel
- Sens du service public, rigueur et réactivité
- Réglementation du sport et des activités sportives
- Méthodes d'observation et d'évaluation.
- Pédagogie, psychologie et principes du développement psychomoteur.
- Physiologie, anatomie et risque pour la santé à la pratique d'activité sportive.
- Environnement professionnel du secteur sportif
- Procédures d'utilisation et de mise à disposition du matériel
- Cadre réglementaire des ERP et du matériel sportif
- Connaissances des règles de sécurité

Ce que nous vous offrons :

Rémunération :

- IFSE : 243.70€ brut mensuel
- CIA maximum : 350.93€ brut mensuel

Avantages sociaux :

- Mutuelle (participation employeur : 23 €)
- Prévoyance (50 % de la cotisation).
- Adhésion au COS 34.
- Remboursement transport : 75 % de l'abonnement mensuel ou annuel de transport en commun.
- Forfait mobilité : jusqu'à 300 €/an.
- Un cadre de travail agréable au sein d'un territoire dynamique.

Profil :

- BEESAN à jour des obligations réglementaires (CAEPMNS, tous les 5 ans et recyclage PSE1 tous les ans)
- BPJEPS AAN – à jour des obligations réglementaires (CAEPMNS, tous les 5 ans et recyclage PSE1 tous les ans)
- Bonne connaissance des procédures de secours et de l'environnement territorial.
- Expérience en qualité de Maître-Nageur Sauveteur souhaitée

Pour postuler :

Adresser CV et lettre de motivation à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Clermontais

Par courrier : Communauté de communes du Clermontais / 20 avenue Raymond Lacombe BP 40 - 34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Ou par mail : rh-recrutement@cc-clermontais.fr